



Disponible en ligne sur

ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

EM|consulte
www.em-consulte.com



Dictionnaire biographique

Des disciples méconnus de Jean-Étienne Esquirol : Jean-Baptiste Delaye (1789–1878), André-Pamphile Rech (1793–1853), Antoine-Marie Chambeyron (1797–1851)



Jean-Étienne Esquirol unappreciated disciples: Jean-Baptiste Delaye (1789–1878), André-Pamphile Rech (1793–1853), Antoine-Marie Chambeyron (1797–1851)

Olivier Walusinski

20, rue de Chartres, 28160 Brou, France

INFO ARTICLE

Historique de l'article :

Reçu le 29 juin 2016

Accepté le 1^{er} novembre 2016Disponible sur Internet le 1^{er} mars 2017

Mots clés :

Biographie

Chambeyron Antoine-Marie

Delaye Jean-Baptiste

Esquirol Jean-Étienne

Histoire de la psychiatrie

Rech André-Pamphile

Traitement moral

Keywords:

Biography

Chambeyron Antoine-Marie

Delaye Jean-Baptiste

Esquirol Jean-Étienne

History of psychiatry

Moral treatment

Rech André-Pamphile

RÉSUMÉ

Bien que n'ayant jamais été professeur à la Faculté de médecine de Paris, Jean-Étienne Esquirol (1772–1840) a su animer un cercle de disciples dont la plupart sont devenus des acteurs reconnus de l'élaboration du savoir psychiatrique en France, au XIX^e siècle. Pourtant, parmi eux, quelques-uns, peut-être justement parce que partis exercer en province, n'ont pas connu la célébrité de leurs collègues. Nous proposons une brève biographie de trois d'entre eux : Jean-Baptiste Delaye (1789–1878), André-Pamphile Rech (1793–1853), et Antoine-Marie Chambeyron (1797–1851). Si aucun de ceux-ci n'a laissé une contribution essentielle dans l'histoire de la médecine mentale, tous les trois ont joué un rôle décisif dans l'amélioration des lieux d'accueil et des soins aux « insensés », là où ils ont exercé, amenant avec eux les principes « du traitement moral » de Philippe Pinel, issus des réflexions des philosophes du XVIII^e siècle et de la Révolution.

© 2017 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

ABSTRACT

Although Jean-Étienne Esquirol (1772–1840) was never a professor at the Faculté de médecine in Paris, he attracted a circle of disciples, most of whom went on to become famous contributors to French psychiatric knowledge during the nineteenth century. However, some of them were never as well known as their colleagues, perhaps because they pursued their medical careers outside of Paris. What follows are brief biographies of three of them: Jean-Baptiste Delaye (1789–1878), André-Pamphile Rech (1793–1853) and Antoine-Marie Chambeyron (1797–1851). While none of these physicians made an essential contribution to the medicine of mental illness, each of them played a decisive role in improving treatment centres as well as the care provided to “the deranged” in the areas of France where they worked. This they accomplished by applying the principles of “moral treatment” developed by Philippe Pinel, who took inspiration from eighteenth-century philosophers and “La Révolution française”.

© 2017 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

1. Introduction

Contrairement à son maître Philippe Pinel (1745–1826), Jean-Étienne Esquirol (1772–1840) n'a jamais été professeur à la Faculté de médecine mais, comme beaucoup de médecins à l'époque, il

ouvre, à partir de 1817, un cours de clinique à l'hôpital de La Salpêtrière. Le sien est spécialement consacré aux maladies mentales. Au côté d'Augustin Landré-Beauvais (1772–1840), futur doyen, il est alors l'assistant de Pinel, depuis la disparition du surveillant Jean-Baptiste Pussin (1746–1811) [45]. Ces deux assistants jouissent de l'élocution facile qui manque à Pinel, agrégeant ainsi, peu à peu, plus d'élèves autour d'eux que le maître. Le contexte politique favorise aussi la démarche entreprise par

Adresse e-mail : walusinski@baillement.com<http://dx.doi.org/10.1016/j.amp.2016.11.015>

0003-4487/© 2017 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Esquirol. Alors que Pinel a bénéficié de la Révolution pour accéder à la notoriété et aux fonctions qu'il remplit, Esquirol, catholique royaliste, devient un « favori » du régime au cours de la seconde Restauration, pénétrant avec efficacité les arcanes de la nouvelle bureaucratie qui s'installe et centralise à Paris toutes les décisions, même celles d'ordre médical [37]. Ainsi, en 1824, Esquirol est nommé « Inspecteur général des Facultés de médecine » [34] sans y avoir jamais enseigné, à une époque où la politique gouvernementale prend une tournure réactionnaire prononcée, conduisant à « une proscription politique » des anciens professeurs, dont Pinel, nommé professeur honoraire [19]. La mort d'Antoine-Athanase Royer-Collard (1768–1825) permet à Esquirol de prendre la tête de la Maison royale de Charenton, lui évitant, en 1825, une succession, ou plutôt une confrontation, délicate à La Salpêtrière avec Pinel. En 1827, il quitte la maison de santé privée de la rue Buffon, où Pinel lui avait mis le pied à l'étrier pour débiter sa carrière d'aliéniste « mondain », pour la maison de santé d'Ivry qu'il a fait construire, à ses frais et sur ses plans. C'est là que, chaque dimanche, jusqu'à la fin de sa carrière, il aura plaisir à réunir, pour débattre de philosophie et d'aliénisme, ses disciples au cours de somptueuses agapes restées mémorables, et propices à des causeries familières tout autant que savantes. L'heure venue, Esquirol, en patron écouté du pouvoir, aura la capacité de faire nommer en province ses élèves, notamment ceux dont nous allons parler, afin de répandre sa parole et ses pratiques dans les institutions de soins aux malades mentaux éloignés de Paris.

Les disciples d'Esquirol ont, pour la plupart, marqué l'histoire de l'aliénisme au XIX^e siècle. Citons, entre autres, Jean-Pierre Falret (1794–1870), Ulysse Trélat (1795–1879), Louis-Florentin Calmeil (1798–1895), François Leuret (1796–1851), Alexandre Brière de Boismont (1797–1881), Achille-Louis de Foville (1799–1878), Jacques-Joseph Moreau de Tours (1804–1884), Jules Baillarger (1809–1890). Mais pourquoi ne pas tenter de ressusciter le souvenir de trois autres aliénistes, élèves oubliés d'Esquirol ? Jean-Baptiste Delaye (1789–1878), André-Pamphile Rech (1793–1853) et Antoine-Marie Chambeyron (1797–1851).

2. Jean-Baptiste Delaye (1789–1878)

Né le 15 août 1789, à Toulouse comme son maître, Jean-Baptiste Delaye étudie la médecine à Paris et suit l'enseignement d'Esquirol à La Salpêtrière, sans avoir concouru à l'internat. Il s'y lie d'amitié avec Achille de Foville et présente, avec lui, en 1820 un mémoire pour le prix institué par Esquirol pour stimuler la recherche et l'émulation entre ses disciples, intitulé « Délire produit par irritation de la substance corticale du cerveau » dans lequel Delaye « s'efforçait d'établir que la substance corticale des circonvolutions cérébrales est affectée aux fonctions intellectuelles » [45]. En 1821, Delaye et de Foville publient une partie de leur mémoire qui nous semble une discussion scolastique passant en revue les « causes physiques de la folie » par opposition « aux causes morales », sans amener de développement novateur [20].

En 1820, Delaye rapporte une observation recueillie dans le service de Léon Rostan (1790–1866). Une femme de 47 ans est victime d'une perte de connaissance, suivie, au réveil, d'une hémiplegie droite avec paralysie faciale. L'hémiplegie va régresser mais de grandes difficultés de déglutition, plus sévères pour les liquides que les solides, et un langage mal articulé perdurent. Delaye constate une paralysie du voile du palais et discute de la fonction de celui-ci, lors de la déglutition. Ce probable accident vasculaire bulbaire évoque un syndrome de Babiński-Nageotte ou de Cestan-Chesnais [24].

Delaye a trente-cinq ans quand il soutient sa thèse le 20 novembre 1824 intitulée « Considérations sur une espèce de paralysie qui affecte particulièrement les aliénés » (Fig. 1) [22]. Il la

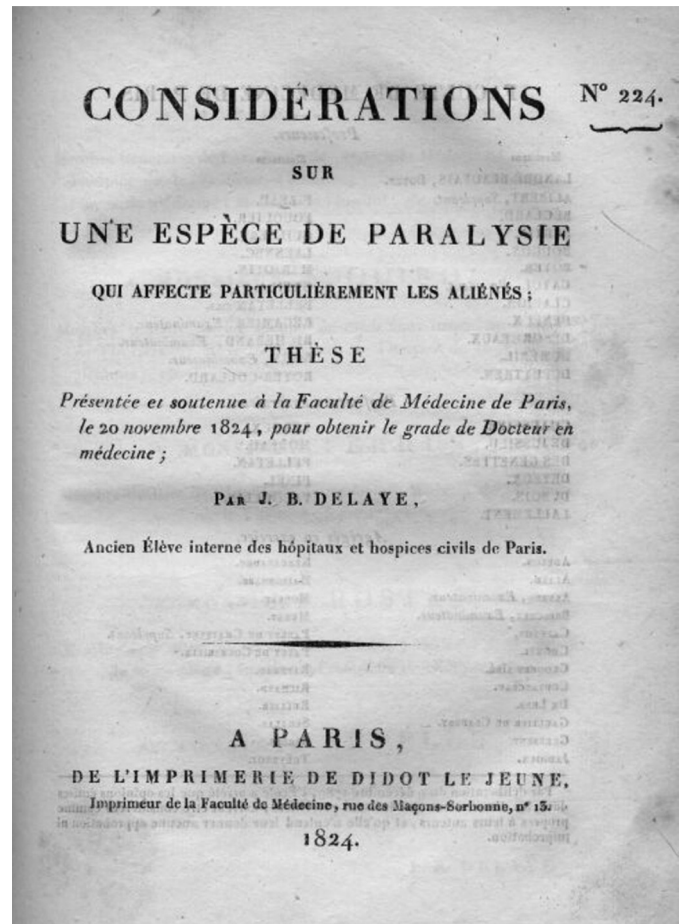


Fig. 1. Page de titre de la thèse de J.B. Delaye (collection personnelle de l'auteur).

dédicace à ses maîtres, Pinel, Esquirol, Guillaume Ferrus (1784–1861) et Rostan. « C'est chez les fous qu'on observe le plus souvent la paralysie générale » [22]. Après avoir conté trois observations de malades, Delaye insiste sur les points essentiels devant conduire au diagnostic de « paralysie générale incomplète » : « la parole s'embarrasse », « un faciès qui suffit pour les faire reconnaître », « la marche chancelante », la perte du contrôle des sphincters, et « les malades succombent plus tôt à des accès qui simulent l'apoplexie ou l'épilepsie » [22]. Il ne manque pas de citer, à plusieurs reprises, la thèse de Bayle, parue deux ans auparavant [4] mais s'appuie sur les travaux de Franz-Joseph Gall (1758–1828) et Johann Gaspar Spurzheim (1776–1832) [28] et sur ceux de Scipion Pinel (1795–1859), nommé Pinel fils [36], pour conclure au rôle étiologique de « l'endurcissement du cerveau » dans son ensemble et pas seulement « à l'arachnitis », comme Bayle le propose dans son célèbre travail inaugural. À la suite, Esquirol et ses disciples tenteront fréquemment de présenter la thèse de Delaye comme la véritable description princeps de « la paralysie générale » dans une querelle d'écoles avec celle de Royer-Collard, maître de Bayle, querelle plus politique et idéologique que scientifique. Notons, à sa décharge, que Delaye lui-même n'a jamais cherché à revendiquer une quelconque antériorité et ne s'est pas impliqué dans cette controverse. Il semble que Delaye et Bayle ont fréquemment travaillé de concert, sans esprit de compétition, mais que la lenteur, voire une certaine passivité, de Delaye a retardé la publication de sa thèse [29]. Si certains historiens font remonter la première description de la paralysie générale à celle de l'Italien Vincenzo Chiarugi (1759–1820) en 1793 [18], suivie de celle de l'Anglais John Haslam (1764–1844) en 1798 [30], il nous semble utile de

raviver le souvenir d'un livre d'Alexandre Jean-Baptiste Parent-Duchatelet (1790–1836) et Louis Martinet (1795–1875), paru en 1821 [35], consacré à « l'arachnitis » qui contient épars, et hélas pour leurs renommées, sans synthèse, tous les éléments que Bayle a su, lui, agréger pour construire un tableau clinique original qui a influencé la réflexion neuropsychiatrique pendant un siècle.

Retournant vers sa ville natale, Delaye fonde en 1828 une maison de santé, Allée de Garonne, dans le quartier Saint-Cyprien à Toulouse, devenue rapidement prospère. Esquirol écrit dans son chapitre « Des maisons d'aliénés » de son célèbre livre *Des maladies mentales* : « M. le docteur Delaye, qui avait été mon élève à La Salpêtrière, et que je signalai à l'administration, fut nommé médecin de la division des aliénés de la Grave à Toulouse » [26]. En 1836, Delaye y prend en charge 293 malades : « Cette division laisse beaucoup à désirer ; mais il y a eu tant de vieilles habitudes à déraciner, tant de préjugés à vaincre ; ce qu'on a fait doit paraître si beau comparativement à ce qui existait autrefois » [21]. Car à l'arrivée de Delaye, « un quartier de force » parquait mélangés, aliénés, épileptiques, condamnés et prostituées. Bien qu'il ait fait raser les cachots, ne parvenant pas à moderniser son service tel qu'il l'aurait souhaité, Delaye présente en 1850 un projet pour la construction d'un asile qui sera élevé à Braqueville, sur la route de Luchon. Inauguré en 1858, Delaye y a pour interne, puis adjoint et enfin comme successeur, Gérard Marchant (1813–1881). Celui-ci y trouvera la mort, assassiné par un de ses malades. Ce n'est qu'en 1937 que l'asile de Braqueville devient l'hôpital Gérard-Marchant, en l'honneur de cet aliéniste tragiquement disparu. Notons que Delaye est récompensé en 1860 par la Société impériale de médecine, chirurgie et pharmacie de Toulouse pour un mémoire consacré à « La folie à formes alternes ». Son appellation, souhaitant se distinguer de « folie intermittente, cyclique, à double forme, circulaire, périodique », ne cache aucune originalité dans l'exposé. Pour Delaye, un des traits particuliers de « la période d'expansion » est l'érotomanie et le pronostic est constamment fatal, ajoutant : « La connaissance de cette affection est très importante en médecine légale. Comme elle enlève la liberté morale aux malades qui en sont atteints, elle les rend irresponsables de leurs actions et les frappe d'incapacité civile » [23].

Notons qu'à partir de 1841, Delaye dispense un enseignement de physiologie à l'École de médecine de Toulouse. Âgé de 80 ans, il demande, en 1869, à son vieil ami Foville, de dix ans son cadet, qui, comme ancien ami des « Orléans », avait été révoqué de sa chefferie à l'asile de Charenton, de lui succéder dans sa maison de santé privée de Saint-Cyprien. Delaye s'éteint le 22 juillet 1878 à près de 90 ans.

3. André-Pamphile Hippolyte Rech (1793–1853)

Né à Montpellier d'un père avocat, le 31 mai 1793, André-Pamphile Hippolyte Rech (Fig. 2) appartient à une famille de juristes et d'administrateurs languedociens. Après des études de médecine à Montpellier achevées par une thèse soutenue le 19 février 1814 « De l'aitiologie des maladies en général », Rech monte à Paris où il va fréquenter le service d'Esquirol pendant trois ans. À son retour à Montpellier, il obtient sa nomination à l'hôpital général, sans doute par bienveillance liée à la position tenue par son père, d'administrateur de l'hôpital Saint-Eloi [25].

Préoccupé du sort des aliénés, Rech reprend la peinture de leurs conditions d'hébergement donnée par Esquirol : « Je les ai vus livrés à de véritables geôliers, abandonnés à leur brutale surveillance. Je les ai vus dans des réduits étroits, sales, infects, sans air, sans lumière, enchaînés dans des antres où l'on craindrait de renfermer des bêtes féroces que le luxe des gouvernants entretient à grands frais dans les Capitales » [27] et d'ajouter : « quelques vives soient ces expressions, on pourrait s'en servir, avec vérité,

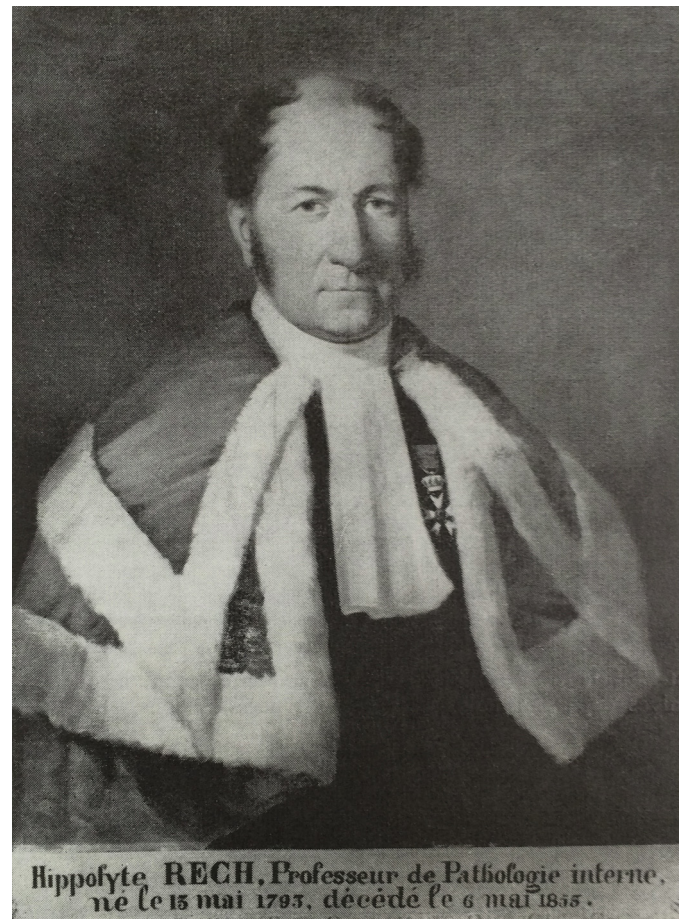


Fig. 2. Portrait de Hippolyte Rech. Tableau original à la Faculté de médecine de Montpellier.
Reproduction à partir de la référence [25].

pour dépeindre, en 1820, les aliénés renfermés dans l'hôpital Saint-Eloi, et plus encore de ceux admis dans le dépôt de mendicité de Montpellier » [40]. Il propose aussitôt des plans d'un service à construire fondés sur les recommandations élaborées par Esquirol [27]. Et, dès sa nomination officielle de médecin en chef, le 23 avril 1822, le quartier des aliénés de l'hôpital Saint-Eloi est transféré à l'hôpital général où, fort des préceptes parisiens qu'il a mémorisés, Rech s'attache aussitôt à séparer les vagabonds, prostituées et autres miséreux sains d'esprit des maniaques, déments, idiots et épileptiques [2]. Avec une rapidité qui stupéfie, dès 1822, un an après la décision de le bâtir, il inaugure un pavillon nouvellement construit spécialement pour accueillir décemment les aliénés. Recevant au départ trente malades, ce service en hébergera près de cinq cents en 1862. En 1840, cette section asilaire de l'hôpital, distribuée en différents pavillons, dotée d'une infirmerie, accueille en « cellules » (64) et en dortoirs trois catégories de malades, « les tranquilles, les agités et les gâteux ». Si les contemporains remercient Rech d'avoir donné le jour à un établissement d'utilité publique, celui-ci se révèle vite inadapté tant par le nombre de places que pour les risques liés à une hygiène sommaire et à la contagion qui y règne (tuberculoses). Ce n'est qu'en 1906 que sera construit l'asile départemental de Font d'Aurelle beaucoup plus vaste. Rech inaugure un peu plus tard, en 1837, une clinique privée, pour une pratique plus lucrative, construite sur la rive droite du Verdanson, au milieu d'un vaste parc. Il existe toujours de nos jours une clinique Rech à Montpellier dont bien peu d'habitants doivent connaître l'origine.

Depuis la Révolution, seul l'hôpital Saint-Eloi, et non l'hôpital général, a l'agrément pour dispenser un enseignement clinique en

lien avec la Faculté de médecine. Mais un décret du 5 janvier 1825 nomme Rech agrégé près la Faculté de médecine de Montpellier [38] alors qu'il n'existe pas de chaire dédiée aux maladies mentales. Succédant à Jean-Baptiste Timothée Baumes (1756–1828), il est nommé à « la chaire de pathologie interne et médicale » le 15 décembre 1829 [2]. Ce ne sera que pour son successeur à la tête du service des aliénés, Calixte Cavalier (1820–1888), qu'une chaire universitaire, spécifiquement dédiée à l'enseignement de la médecine mentale, sera fondée en 1869.

Membre du Conseil de salubrité départementale depuis le 23 janvier 1835, Rech prend la présidence de « la commission pour le choléra » de la Faculté de médecine, le 9 août 1835 [2].

Rech meurt subitement à 60 ans, le 6 mars 1853.

Baumes a fondé le *Journal de la Société de médecine pratique de Montpellier*. Rech le continue sous l'appellation d'*Éphémérides médicales de Montpellier* qui paraît de 1826 à 1828 en neuf tomes. Des quelques publications de Rech parues dans ces deux journaux, voici quelques extraits.

Dérouté par toutes les théories émises sur le siège et la cause de l'épilepsie, Rech rapporte sept cas dont il conte l'histoire clinique avant de donner le résultat de leurs autopsies. Il conclut : « L'épilepsie n'a point de siège exclusif, qu'elle est une affection primitive tantôt du cerveau, tantôt de tout autre partie du système nerveux, peut-être aussi de tout autre organe de l'économie, et que tantôt, enfin, elle existe par elle-même ou du moins sans altération organique appréciable. Quoique cette opinion soit adoptée par la grande majorité des médecins instruits, il n'est point inutile de la reproduire de temps en temps avec des nouveaux faits à l'appui, pour empêcher qu'elle soit renversée par l'esprit de système. J'ai cru devoir la représenter, surtout en ce moment, où la mode tendant à localiser toutes les maladies, tant de charlatans en peuvent profiter pour vendre des spécifiques de l'épilepsie, et tant de médecins égarés par leur théorie être portés à ne vanter qu'un seul remède contre une maladie dont le traitement doit être varié selon une foule de circonstances » [39]. Par cet extrait, on peut apprécier la prudence qui l'anime et une réflexion attachée aux faits. Dans la même veine, Rech écarte l'usage des purgations et des saignées pour traiter les aliénés et recommande des bains et des douches sur la tête, surtout froides. Il obtient, dans cette optique, la construction de baignoires de pierre, puis de cuivre pour traiter les malades dans son service [42].

En 1843, après avoir lu Jacques-Joseph Moreau de Tours (1804–1884), Rech tente de traiter des hallucinés avec du « *Datura stramonium* » [33]. Il le prescrit à huit malades et ne recueille que huit échecs : « Je suis obligé de demander comment il se fait qu'à Montpellier, il n'y ait eu que des résultats négatifs à l'emploi d'un remède qui a produit tant et de si belles guérisons à Paris. » Il laisse son lecteur sans réponse scientifique mais ne craint pas d'émettre de graves soupçons : « M. Moreau a été infidèle dans le rapport des succès qu'il a fait connaître » [43].

En 1844, à l'occasion d'une observation, Rech indique : « Je n'avais jamais eu l'occasion d'observer la catalepsie avant l'entrée de H. V. . . dans l'hôpital des aliénés dont le service médical m'est confié. » Et d'ajouter plus loin : « La catalepsie n'est pas encore bien connue ; les caractères n'en ont pas été exactement déterminés. » Après un bref historique et une discussion qu'il emprunte au livre de Claude-Étienne Bourdin (1815–1886) *Traité de la catalepsie* paru en 1841 [5], il s'oppose au jugement de celui-ci « désignant le cerveau comme siège exclusif de la maladie ». Il rappelle la théorie « d'une force de situation fixe » d'un des maîtres montpellierains Paul Barthéz (1734–1806), la plus ancienne, défendue par les vitalistes : « Je ne l'adopte pas, quoique vitaliste moi-même. » Rech demeure prudent là encore : « Je dis qu'il faut, jusqu'à de nouvelles découvertes, considérer cette maladie comme dépendant d'un état morbide spécial, c'est-à-dire comme une modification vitale, de nature particulière, qui porte son action principale sur le système

nerveux, mais dont l'essence nous échappe et qu'il faut en conséquence se résigner à étudier seulement dans ses effets » [41].

4. Antoine-Marie Chambeyron (1797–1851)

Né à Lyon le 5 octobre 1797, fils du boulanger Antoine Chambeyron et de Jeanne-Marie Font, Antoine-Marie Chambeyron s'inscrit à la Faculté de médecine de Paris en 1819 [3]. Reçu « élève interne des hôpitaux et hospices civils de Paris » au concours de 1822, on le retrouve élève en chirurgie en 1823, puis en médecine en 1825, toujours à La Salpêtrière. Il soutient sa thèse le 11 décembre 1826. Etiennette Comte (1804–1876) l'épouse le 19 mars 1827 et lui donne cinq enfants. La mort le frappe brutalement le 22 février 1851 par une « attaque d'apoplexie », à Orléans où il exerce alors.

À côté de ses études de médecine Chambeyron affectionne particulièrement la poésie. Encore interne, il compose en 1823 une satire d'un de ses maîtres innommé : « Il faut bien que l'on bâille où l'on ne peut pas rire, / Et toi seul es coupable, en tes cours ennuyeux, / De peindre la douleur d'un ton trop sérieux » [10]. Ce pamphlet semble lui avoir valu quelques désagréments auxquels il répondit avec humour dans une *Épître à mon esprit* [11]. L'année suivante, il rend hommage au père de son condisciple Alphonse Petit, le célèbre chirurgien lyonnais Marc-Antoine Petit (1766–1811), maître de Xavier Bichat (1771–1802), par une épître de quinze pages en alexandrins débutant ainsi : « Ami du genre humain, dont le cœur généreux / Partageait les douleurs de tous les malheureux » [12]. Réputé libéral et favorable aux idées démocratiques, Chambeyron tente constamment de vulgariser les convictions auxquelles il adhère. Il offre ainsi au public un ouvrage d'initiation au droit en 1834 [9], et un de géopolitique sur la Grande-Bretagne en 1835 [13]. Il conçoit la finalité de ces ouvrages comme une initiation populaire à la vie politique démocratique. Il collabore à « La bibliothèque populaire » en offrant, en 1835, ses conseils à propos de l'hygiène [15] et une méthode pour apprendre à lire [17].

Chambeyron dédie sa thèse à Pinel, Esquirol, Guillaume Ferrus (1784–1861) et Léon Rostan (1790–1866). Son titre « Observations de maladies cérébrales » indique le but assez modeste qu'il se donne en la rédigeant. Il souhaite qu'on le juge sur sa capacité à analyser des symptômes et à raisonner mais sans aucun désir de proposer une théorie nouvelle. À partir d'observations d'hémorragies cérébrales ou cérébelleuses et de tumeurs, il disserte sur le peu de spécificité des signes cliniques pour déterminer la cause « des paralysies du mouvement ou du sentiment ». Il se range à une opinion commune à l'époque « que la partie antérieure du cerveau préside aux mouvements du membre inférieur, la postérieure à ceux du membre supérieur ». Son assertion « le cerveau tout entier n'est pas le siège des altérations dont l'aliénation mentale est le symptôme. Il existe quelques motifs de croire que ces altérations sont souvent bornées à la substance corticale » et plus loin « l'arachnitis n'est donc qu'une des nombreuses causes médiates du délire et de l'aliénation mentale » reprennent les thèses développées par un autre élève d'Esquirol, Calmeil qui a montré dans son livre de 1824, consacré à la paralysie générale, l'atteinte globale méningo-encéphalitique au cours de la paralysie générale : « une phlegmasie chronique de l'encéphale, que cette phlegmasie a exercé ses principaux ravages à la superficie des circonvolutions, dans la substance grise et dans les enveloppes du cerveau » [6]. L'opinion défendue par Chambeyron participe ainsi, discrètement, au débat évoqué antérieurement entre l'École d'Esquirol à La Salpêtrière et celle de Royer-Collard à Charenton.

Chambeyron prend part aux réflexions idéologiques engagées par son maître Esquirol qui prépare la Loi de 1838, en traduisant, pendant son internat en 1826, l'ouvrage du philosophe allemand

Johann Christoph Hoffbauer (1766–1827) *Médecine légale relative aux aliénés et aux sourds-muets* (Fig. 3) [31]. Chambeyron pense nécessaire de se justifier en indiquant d'emblée l'absence de traité, en français, de « médecine légale relative aux Aliénés » et la concordance d'esprit entre ce philosophe et l'École de La Salpêtrière. D'abord la nosologie des maladies mentales leur est commune. Ensuite, tout en ménageant la société des dangers « du fou furieux », la confusion entre internement et emprisonnement n'est plus tenable à cette époque postrévolutionnaire où l'arbitraire ne peut plus user de l'ordre pour se dissimuler, quelle que soit la rive du Rhin. Du point de vue classification, Hoffbauer reconnaît, comme Pinel, les idiots « ravalés au-dessous de la brute », les imbéciles dont « le développement des facultés a été suspendu », « des fous, seconde classe des aliénés » accablés de « manie » ou de démence » par « les erreurs des sens » à l'origine de leurs hallucinations et de leurs délires « ce n'est plus l'homme ébauché mais l'homme déchu » [31]. Et de dissenter sur la responsabilité légale de chacun, de la faute, de la gestion des biens de l'insensé, etc. sans manquer d'évoquer la fraude et l'imposture que le médecin se doit d'être capable de démasquer. Cet ouvrage vaut aussi par les notes ajoutées par Esquirol¹ et Jean-Marc Gaspard Itard (1774–1838). Esquirol abonde avec Hoffbauer pour souligner que « les aliénés sont déshonorés d'être confondus avec les malfaiteurs ». Les aliénés doivent être soignés et « la réclusion ne doit pas être regardée comme un châtement » mais comme une disposition pouvant concourir à la guérison. Les notes d'Itard, fort longues, pointent les erreurs d'Hoffbauer et lui permettent, notamment, de plaider pour l'éducation des sourds-muets afin de prévenir l'évolution de leur état « vers l'imbécillité » [38]. Cette traduction demeure l'ouvrage le plus marquant de Chambeyron en lien avec l'aliénisme. Il ne manquera pas, à l'occasion, de revenir sur la nécessité de distinguer l'irresponsable aliéné du criminel comme, en 1840, à l'occasion de l'incarcération d'un aliéné auteur d'un attentat à la pudeur et dont l'arriération mentale est dénoncée par ses compagnons de cellule [8].

À l'occasion de l'attribution du prix de la Société royale de Médecine de Bordeaux, en 1829, à Jean-Louis Brachet (1789–1858) [46] répondant à la question « Existe-t-il un état asthénique primitif ? S'il existe, en indiquer les caractères et l'étudier dans les divers organes », Chambeyron rédige un compte rendu élogieux dans le journal *La Revue encyclopédique* [16], reconnaissant en cet auteur un novateur rigoureux qui dénigre à cette occasion les théories de François Broussais (1772–1838), sa gastrite et ses saignées, panacées à tous les maux.

En 1831, Chambeyron est nommé à l'hôpital de Dourdan où il est confronté au choléra de mai à juillet 1832, pendant la première des six épidémies de ce fléau ravageant la France au XIX^e siècle [44]. Des archives révèlent ses interrogations, à l'image de celles de ses contemporains, pourquoi certains lieux sont préférentiellement touchés, à cette époque où l'agent causal reste inconnu [7].

Chambeyron avoue lui-même « Esquirol m'a fait en 1835 médecin en chef de l'hôpital d'aliénés de Rennes » [14], explicitant l'entregent du maître. « Ce parachutage », mal accepté localement, ne lui facilite pas son installation à cet asile de Saint-Méen, refuge historique de tous les bannis sociaux, galeux, lépreux, dartreux de Bretagne (actuellement Centre Hospitalier Spécialisé Guillaume-Régner). Les aliénés les avaient remplacés en ce début du XIX^e siècle, gouvernés par des religieuses de Saint-Vincent de Paul à l'autorité despotique bien qu'elles soient ignares en médecine [32]. Chambeyron demeure motivé à l'idée de « transformer en une maison de santé ce qui n'était réellement qu'un dépôt d'aliénés » [1]. L'idéalisme du thérapeute parisien va très rapidement se heurter à la conjugaison rétrograde des pouvoirs administratifs et

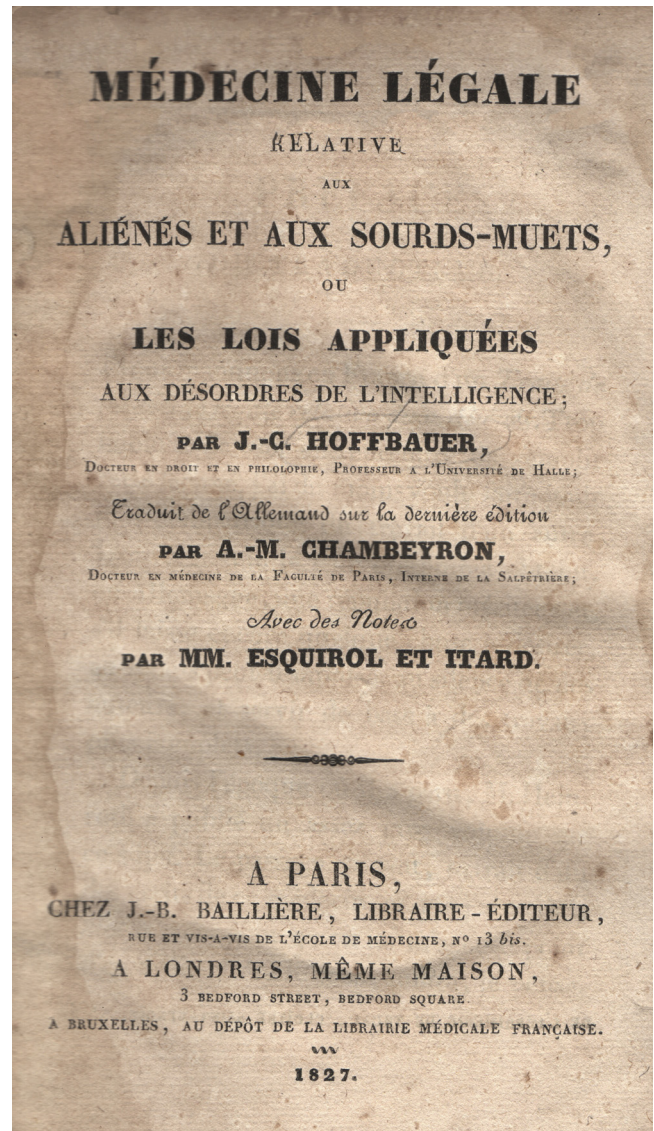


Fig. 3. Page de titre de la traduction du livre d'Hoffbauer par AM. Chambeyron. (collection personnelle de l'auteur).

religieux, hostiles à toute remise en cause des pratiques coercitives en vigueur. Sentant sans cesse la suspicion l'entourer, il écrit une note relatant comment, « avec une curieuse opiniâtreté », la mère supérieure le suit, notamment lors de sa visite dans le quartier des femmes. Elle semble spéculer, presque insinuer, de répréhensibles motivations « soit qu'elle redoutât mon inspection, soit qu'elle se défiât de la moralité de mes intentions et préparât contre moi une accusation aussi bien-fondée que celles qu'elle a portées... contre l'interne » [32]. Le pénible harcèlement moral accumulé en une décennie, relayé par celui de l'administration, l'amène à accepter sa mutation en 1845 pour l'asile d'Orléans où la suite de sa carrière semble avoir été plus paisible².

5. En conclusion

Aucun de ces trois aliénistes n'a contribué à un travail décisif pour l'histoire des maladies mentales. Pourtant, les témoignages qu'ils ont pu nous laisser éclairent, un peu, le quotidien de la vie des aliénistes en ce début du XIX^e siècle en France. Nous ressentons, au

¹ Cette traduction du livre de Hoffbauer est enrichie aux pages 309-359 d'un chapitre original d'Esquirol, lui-même, intitulé : « Note sur la monomanie homicide ».

² Son successeur le Dr Pierre-Hippolyte Belloc (1804-1880) fera face à la même hostilité.

travers de leurs écrits, leurs doutes, leurs attentes de progrès dans la connaissance des maladies, leurs questionnements quant aux étiologies et leurs désirs de disposer de moyens pour traiter plus efficacement leurs malades. Nous voyons aussi leurs modestes essais personnels, et les oppositions politiques et religieuses qu'ils ont dû affronter. Mais surtout, que ce soit à Toulouse, à Rennes ou à Montpellier, chacun a eu à cœur d'améliorer les conditions d'accueil de « ces infortunés », en construisant de nouveaux établissements mieux adaptés, en éloignant les pratiques carcérales au profit d'une humanisation minimale. L'influence des philosophes des Lumières et la Révolution ne sont pas sans avoir marqué chacun d'eux, sans doute au travers de leurs maîtres Philippe Pinel et Jean-Etienne Esquirol.

Déclaration de liens d'intérêts

L'auteur déclare ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] Archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Fond Saint-Méen, dossier 29 et correspondances préfectorales cote X359.
- [2] Archives départementales de l'Hérault. Fonds de l'hôpital général de Montpellier après 1790. Séries B3, E11, E111, F32-52, G8-100. Fonds de l'hôpital Saint-Eloi de Montpellier après 1790 Séries E90, F14, G8-9.
- [3] Archives nationales. Registre d'inscriptions des étudiants en médecine pour 1819 et 1820. Registre contenant les déclarations des répondants des élèves conformément à l'article 6 de l'ordonnance du roi du 5 juillet 1820. Cote AJ/16/6428.
- [4] Bayle ALJ. Recherches sur les maladies mentales [thèse], 247. Paris: Imp. Didot le Jeune; 1822.
- [5] Bourdin CE. Traité de la catalepsie. Paris: Librairie des Sciences médicales de Just Rouvier; 1841.
- [6] Calmeil LF. De la paralysie considérée chez les aliénés. Paris: J.-B. Baillière; 1826.
- [7] Chambeyron AM. Essai sur la topographie médicale de Dourdan et sur l'épidémie de choléra qui a régné en cette ville en avril, mai, juin, juillet. Archives de la ville de Versailles Cote 7M50; 1832.
- [8] Chambeyron AM. Aliénation mentale, attentat à la pudeur. Journal des Connaissances médico-chirurgicales 1840;7:712.
- [9] Chambeyron AM. Constitutions et chartes : notions élémentaires de droit politique. Paris: Mansut; 1834.
- [10] Chambeyron AM. Épître à Lamon sur les moyens de réussir dans l'exercice de la médecine. Paris: Imp. de Firmin Didot; 1823.
- [11] Chambeyron AM. Épître à Marc-Antoine Petit, ancien chirurgien en chef et professeur d'opérations et de chirurgie au grand Hôtel-Dieu de Lyon. Paris: Chez Crevot; 1824.
- [12] Chambeyron AM. Épître à mon esprit, avec une historiette en forme de préface. Paris: Ponthieu & Delaunay; 1828.
- [13] Chambeyron AM. Histoire de la Grande-Bretagne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Paris: Mansut; 1835.
- [14] Chambeyron AM. Lettre datée du 18 mai 1848. Archives nationales. Personnel des asiles : demandes de places. Cote F/15/3915; 1840-1861.
- [15] Chambeyron AM. Maître Pierre, ou le Savant de village. Entretien sur l'hygiène. Paris/Strasbourg: Levraut; 1835.
- [16] Chambeyron AM. Mémoire sur l'asthénie par J.L. Brachet, 45. Revue encyclopédique ou Analyse raisonnée des productions les plus remarquables dans la littérature, les sciences et les arts; 1830-1831. p. 688–91.
- [17] Chambeyron AM. Mon Oncle Balthazar : historiette faisant suite à la méthode de lecture. Paris: Imp. de Dentu; 1835.
- [18] Chiarugi V. Della Pazzia in genere e in specie. Trattato medico-analitico con una centuria di osservazioni. Firenze: Presso Luigi Carlieri; 1793.
- [19] Delaunay P. Les médecins, la Restauration & la révolution de 1830. Tours: Imp. Tourangelle; 1932.
- [20] Delaye JB, Foville A. Considérations sur les causes de la folie et leur mode d'action ; suivies de recherches sur la nature et le siège spécial de cette maladie, 12. Nouveau Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie; 1821. p. 110–48.
- [21] Delaye JB, Marchant G, Esquié JJ. Programme pour la construction d'un asile d'aliénés dans le département de la Haute-Garonne. Toulouse: Imp. Jean-Mathieu Douladoure; 1850.
- [22] Delaye JB. Considérations sur une espèce de paralysies qui affecte particulièrement les aliénés [thèse], 224. Paris: Imp. Didot le Jeune; 1824.
- [23] Delaye JB. De la folie à formes alternes. Journal de médecine et de chirurgie de Toulouse 1860;5:52–88.
- [24] Delaye JB. Paralysie de plusieurs parties de l'arrière bouche, Nouveau Journal de Médecine, chirurgie, pharmacie; 1820. p. 189–92.
- [25] Dulieu L. Le Professeur Rech, Monspeliensis hippocrates; 1966. p. 20–8.
- [26] Esquirol E. Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal. Paris: J.-B. Baillière; 1838.
- [27] Esquirol JE. Des établissements des aliénés en France, et des moyens d'améliorer le sort de ces infortunés. Mémoire présenté à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur en septembre 1818. Paris: Imp. de Madame Huzard; 1819.
- [28] Gall FJ, Spurzheim G. Recherches sur le système nerveux en général et sur celui du cerveau en particulier. Paris: Schoell et Nicolle; 1809.
- [29] Goldstein J. Console and Classify. Chicago/London: The University of Chicago Press; 1987.
- [30] Haslam J. Observations on insanity. Londres: Rivington; 1798.
- [31] Hoffbauer JC. Médecine légale relative aux aliénés et aux sourds-muets, avec des notes de MM. Esquirol et Itard. Paris: J.-B Baillière; 1827.
- [32] Léonard J. Les médecins de l'Ouest au XIX^e siècle [thèse]. Paris IV: H. Champion; 1978.
- [33] Moreau de Tours JJ. Mémoire sur le traitement des hallucinations par le datura stramonium. Paris: Just Rouvier; 1841.
- [34] Ordonnance royale du 22 septembre 1824, Archives nationales, carton F/17/13072.
- [35] Parent-Duchatelet JB, Martinet L. Recherches sur l'inflammation de l'arachnoïde cérébrale et spinale ou histoire théorique et pratique de l'arachnitis. Paris: Chez Crevot; 1821.
- [36] Pinel Fils. Recherches d'anatomie pathologique sur l'endurcissement du système nerveux. Paris: Chez Béchot Jeune; 1822.
- [37] Postel J. Jean-Etienne Dominique Esquirol (1772-1870), biographie. In: Allilaire JF, editor. Jean-Etienne Dominique Esquirol, une œuvre clinique, thérapeutique et institutionnelle.. Levallois-Perret: Interligne; 2001.
- [38] Rech AP. Archives nationales. Dossier LH/2281/15 pièce n° 3.
- [39] Rech AP. Clinique de la maison des Aliénés Considérations sur le siège de l'épilepsie, 2. Éphémérides médicales de Montpellier; 1827. p. 1–38.
- [40] Rech AP. Clinique des hôpitaux mémoires et observations, 1. Éphémérides médicales de Montpellier; 1826. p. 109–31.
- [41] Rech AP. De la catalepsie. Observations et considérations. Montpellier: Jean Martel aîné; 1844.
- [42] Rech AP. De la douche et des affusions d'eau froide sur la tête dans le traitement des aliénations mentales. J Soc Med Prat Montpellier 1847;16:105–36.
- [43] Rech AP. Note sur l'emploi du Datura Stramonium dans le traitement des hallucinations. J Soc Med Prat Montpellier 1840;1:420–47.
- [44] Rollet C, Fine A. Épidémies et mentalités : le choléra de 1832 en Seine-et-Oise. Ann Econ Soc Civil 1974;29:935–65.
- [45] Semelaigne R. Les pionniers de la psychiatrie française avant et après Pinel. Paris: J.-B. Baillière; 1930.
- [46] Walusinski O. Jean-Louis Brachet (1789-1858). A forgotten contributor to early 19th century neurology. Rev Neurol (Paris) 2015;171:688–97.